

Rennes, le 17 mars 2014

Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 – Rennes
à
Monsieur le Président
du Conseil général d'Ille-et-Vilaine
1 avenue de la Préfecture
35042 – Rennes Cedex

objet : projet de coopération avec l'Etat du Koweït

Monsieur le Président,

À l'heure où, devant les effets d'une décentralisation qui permet le meilleur et le pire dans les collectivités territoriales dites de plein exercice, Madame la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique se déclare favorable à la suppression de la clause de compétence générale dont elles bénéficient, et au moment même où il est question de reconnaître aux Régions une compétence exclusive en matière de développement économique, il serait du plus mauvais effet que les contribuables puissent avoir l'impression d'accuser le coût de fantasmes qui n'ont jamais figuré au programme d'élus en charge des affaires départementales.

L'Ille-et-Vilaine signe un gros contrat avec le Koweït

Rennes - 15 Novembre 2013



 **Ouest-France 35** @ouestfrance35 15 Nov
. Filière laitière. L'Ille-et-Vilaine signe un gros contrat avec le Koweït
bit.ly/18zDNut
Retweeté par [Jean-Louis Tourenne](#)
Réduire Répondre Retweeter Favori Plus

4 RETWEETS	1 FAVORI	
---------------	-------------	---

3:09 AM - 15 Nov, 13 · Détails

Partant de ce sujet qui m'interpelle beaucoup, je me suis procuré la semaine dernière "l'accord intergouvernemental en forme simplifiée" du 18 février 2014 que le Conseil général a dû finir par admettre comme étant nécessaire et préalable à la signature d'un "arrangement administratif" lui-même nécessaire au simple démarrage d'une étude de faisabilité de la construction d'une ferme expérimentale au Koweït.

On y voit que nous sommes de toute évidence très loin de ce que vous avez personnellement et très imprudemment « re-tweeté" le 15 novembre 2013.

Vous vous souvenez très certainement que ceci avait été savoureusement repris par la presse :

Des vaches breilliennes bientôt dans le désert !

Ile-et-Vilaine - 15 Novembre 2013



Mais force est de constater que, trois mois plus tard, nous étions toujours très loin de la version pourtant amplement amendée que le quotidien Ouest-France vous a prêtée le 14 février 2014 :

Le projet Koweït entre en phase opérationnelle

Ile-et-Vilaine - 14 Février



Il apparaît en effet très clairement qu'en dépit des trois missions d'experts que vous avez déjà provoquées, et que par conséquent les contribuables du département ont financées ces deux dernières années, nous n'en sommes encore objectivement qu'à essayer de réunir les conditions préalables au passage à un stade officiellement exploratoire, qu'il est assez excessif pour ne pas dire trompeur de qualifier de "phase opérationnelle", comme cela a été affiché dans un troisième temps.

Et je ne vois pas comment les choses pourraient évoluer aussi rapidement que cela nous est invariablement présenté, puisqu'il faut à ma connaissance :

- *d'abord, faire procéder à l'approbation de l'accord intergouvernemental par les instances qualifiées des deux Etats (en France par le Ministre des affaires étrangères) ainsi qu'à sa publication au Journal officiel (je sais qu'il arrive parfois en pareilles circonstances que l'on ne s'en préoccupe guère, mais c'est au risque de grandement fragiliser les contrats subséquents)*
- *ensuite, conclure un « arrangement administratif » interministériel franco-koweïtien, qui est juridiquement une « convention d'application » de l'accord intergouvernemental (convention qui serait tripartite puisque vous avez indiqué qu'elle associerait le département d'Ille-et-Vilaine)*
- *ensuite encore, dans le cadre de cette convention qui va « se résumer à un plan » (je cite Madame Huon s'exprimant dans le cadre de ses fonctions de vice-présidente), commencer par effectuer avec le concours des meilleurs experts du département une étude de faisabilité de la création de la ferme expérimentale... « qui verra le jour (ou pas) » nous dit-on plus modestement à présent.*
- *enfin, nous dit-on également à présent, créer pour cela du côté français une « structure » spécifique (une structure de plus ?) entre partenaires du projet, qui sont pourtant déjà liés par une convention quadripartite de 2 ans renouvelables (s'il s'agit bien des mêmes, car s'il n'y a pas d'erreur dans l'article de Ouest-France en date du 19 février 2014, la Chambre d'agriculture de Bretagne y ferait son apparition tandis que ne serait plus partie prenante la Chambre de commerce de Bretagne - CCI internationale, dont le directeur - chargé de la question du Koweït depuis le tout début - a été habilement recruté par le Département en fin d'année dernière)*

Sans prétendre être un spécialiste des questions de coopération ni de commerce international, je crois pouvoir avancer sans grand risque que les principales difficultés rencontrées tiennent à la manière parfaitement inappropriée avec laquelle cette affaire a été engagée.

Comme vous-même, je me souviens parfaitement que c'est à l'occasion d'un cocktail servi par la Marine Nationale sur la frégate La Motte Piquet qui croisait au large de Koweït City en janvier 2012.

Il s'agissait d'une manifestation, en partie financée par la collectivité départementale (à hauteur de 10.000 €, via la CCI internationale), à laquelle ont notamment participé trois élus emmenés par le Président du Conseil général en personne, qui s'étaient considérés - sans être pourtant détenteurs d'un « mandat spécial » - engagés dans une valeureuse « opération de soutien de nos entreprises à l'exportation ».

Le problème me paraît être tout simplement d'avoir eu, au cours de cette soirée dite « de prestige », la prétention d'attribuer à la collectivité territoriale le pouvoir d'ouvrir de fabuleux marchés aux entreprises « breilliennes », et d'être depuis resté dans cet état d'esprit.

J'en veux pour preuve le fait que bien des entreprises du département d'Ille-et-Vilaine - comme de partout ailleurs - sont actuellement déjà « en affaires » avec des agents de l'Etat du Koweït sans jamais avoir eu à en passer par des procédures aussi lourdes, et qu'il y a déjà au moins un opérateur privé français sur le terrain de la filière laitière de cet Etat du Golfe.

Car s'il est vrai que le cadre de la coopération (décentralisée dans certains cas, intergouvernementale dans le cas d'espèce, comme vous vous en êtes bien tardivement aperçu) peut se prêter tout naturellement à des opérations d'assistance technique, il n'est tout de même pas le cadre le plus favorable à la promotion d'un marché du type envisagé.

Je pense donc qu'il serait grand temps :

- *de publier, avec un recul de 24 mois, un bilan chiffré des effets économiques directement attribuables à la mission d'accompagnement à l'export au Koweït, constituée de trois élus en déplacement du 17 au 20 janvier 2012*
- *de cesser de prétendre qu'il n'y aurait que « le premier département laitier de France » à savoir ou/et à pouvoir se positionner sur ce « marché », quand il y a évidemment d'autres acteurs français déjà bien implantés en territoire koweïtien*
- *d'arrêter d'accréditer l'idée qu'il faut que les instances de la collectivité territoriale s'en mêlent absolument, alors que ce n'est que la volonté d'impliquer sur le volet de l'assistance technique un service du département rebaptisé BioAgropolis qui l'exige*
- *de ne plus d'affirmer contre toute évidence que ces opérations se déroulent intégralement aux frais de l'Etat du Koweït, alors que (outre les frais d'organisation de la « soirée de prestige » du mois de janvier 2012 qui avaient été partagés entre plusieurs collectivités) le Conseil général a déjà voté 40.000 € de frais de déplacement d'experts et d'élus qui n'ont été financés que par les contribuables*
- *de prévoir dans le protocole tripartite qui est annoncé pour très bientôt de mettre clairement fin à ce qui peut apparaître comme une véritable gabegie départementale, en facturant l'assistance technique : passée, en cours et à venir (y compris les missions déjà intervenues sur place et le temps consacré en France par des experts de haut niveau au tarif reconnu pour ce type d'expertise), car si on peut comprendre le choix d'apporter gracieusement une assistance technique au Mali ou peut-être même au Maroc sur ce genre de questions, il ne peut en être de même au profit de l'Etat du Koweït*
- *de publier le profil de poste du « directeur de projets économiques » qui a été recruté en fin d'année dernière - en période réputée être de grande rigueur budgétaire - sur un emploi qui ne semble pas avoir pré-existé, et qui est occupé par l'ancien directeur de la CCI de Bretagne Internationale - Bretagne Commerce International, en précisant la part de son activité consacrée à cette opération, et par conséquent le coût associé qui est susceptible d'être mise à la charge de l'Etat du Koweït*
- *de manière plus générale, de publier dans son intégralité le « budget de projet » concernant cette opération, qui existe inmanquablement dans une collectivité qui affirme régulièrement être on ne peut plus rigoureusement gérée*
- *subsidiairement, de renoncer à associer le gentilé du département à votre communication sur ce projet auquel n'adhère certainement pas la majorité des habitants.*

Au regard d'une opération qui est perçue par les observateurs comme étant particulièrement floue, il me semble que ce serait faire preuve du minimum de sagesse et de transparence que l'on peut attendre d'une collectivité qui ne manque jamais de s'en prévaloir.

Pour finir, j'ai pris soin de relire la dernière contribution que vous avez publiée sur votre blog personnel ce 14 février 2014 :

□
Un accord entre le Koweït et la France sera signé à Paris le 17 février prochain et certainement en Ille-et-Vilaine dans les jours qui suivront.

L'accord intergouvernemental a été signé le 18 février, nous voici le 17 mars et je n'ai toujours rien vu venir... ce qui fait que sur ce dossier comme sur un certain nombre d'autres, chaque jour qui passe me paraît justifier - bien au-delà de votre personne - les nombreuses interrogations qui portent sur la compétence autant que sur les compétences des collectivités départementales.

En dépit de tout cela, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma très haute considération.

Patrick Jehannin

Copie : Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux d'Ille-et-Vilaine
Monsieur le Président de l'Assemblée des Départements de France
Madame et Messieurs les Députés d'Ille-et-Vilaine
Madame et Messieurs les Sénateurs d'Ille-et-Vilaine
Monsieur le Président de la CCI de la Région Bretagne
Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture de Bretagne
Monsieur le Président d'Agrocampus Ouest
Monsieur le Président du CESER de Bretagne
Monsieur le Président de la Région Bretagne
Madame le Ministre chargée du Commerce extérieur
Madame le Ministre chargée de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique